

Pour une approche coopérative des usages numériques : le cas du territoire de Brest

Introduction

En 2017, le MTES a lancé le dispositif « #Explor’ables » dans le but de mieux repérer, décrypter et prendre en compte les « sujets émergents » pour l’action publique dans le champ des transitions écologiques et solidaires . Pilotée par le CGDD, la démarche se veut collaborative et s’appuie tant sur la mise en débat (organisation d’ateliers de controverses) et le recueil d’initiatives (animation d’une communauté en ligne) que sur l’apport conceptuel de chercheurs et la réalisation ponctuelle d’études de cas (retours d’expérience issus des territoires ou des services de l’État). Chaque sujet ainsi « exploré » vise à ouvrir des pistes d’expérimentation ou d’action pour les services du ministère..

En 2018, ce dispositif traitera tour à tour des « *civic techs* » et de la « justice climatique ».

La présente étude, qui fait retour sur l’expérience du territoire brestois en matière d’usages numériques dits « coopératifs », participe des travaux animés par le CGDD sur le premier sujet.

Ce travail fait écho à un premier constat : les expériences susceptibles d’illustrer l’apport des *civic techs* pour les politiques de transition sont encore très rares ¹, soit par manque de lien consistant avec les politiques environnementales, soit en raison du balancement entre des initiatives micro-locales et des plateformes internationales, ce qui soulève la question de l’échelle territoriale pertinente .

C’est pourquoi, il se propose d’éclairer la démarche « #Explor’ables » en posant une question, certes un peu plus large, mais dans un contexte territorial donné. Comment une collectivité locale, reconnue pour son action pilote en matière de médiation numérique, relie-t-elle ces nouveaux usages avec d’une part, son approche de la citoyenneté et de la démocratie locale, et d’autre part ses politiques d’appui aux transitions ?

1] Numérique, citoyenneté et transitions : un point de vue territorial

Interroger l’action collective, plutôt que des instruments ou projets parcellisés

Sous contrainte d’atterrissage territorial, nous avons donc fait le choix de nous centrer sur les acteurs plutôt que sur des outils ou dispositifs parcellisés, dont la contribution aux politiques publiques est difficile à évaluer indépendamment du système d’action considéré.

Aux principaux élus et techniciens œuvrant, sur le territoire de Brest, dans le champ du « numérique », de la « citoyenneté » ou des « transitions », nous avons donc soumis les questions suivantes : quelles synergies entre ces champs existent ou peut-on espérer ? sous quelles conditions ? quels rapprochements sont possibles, difficiles, voire illusoire ?²

1 Voir le compte-rendu du premier atelier de controverses animé par le bureau d’études Anthropocène.

2 Voir la grille d’entretien utilisée et la liste des personnes interviewées en annexe du document.

Apprendre de l'itinéraire d'un territoire laboratoire des usages coopératifs du numérique

Le territoire de Brest a développé, depuis près de 20 ans, une politique locale qui promeut la citoyenneté et l'innovation sociale par le numérique. Cette orientation soutient en particulier la mise en réseau des acteurs sociaux autour de « communs »³ et met plus largement l'accent sur les pratiques coopératives, généralement perçues comme favorables à la transition écologique et solidaire.

En quête de valorisation mais aussi d'un retour réflexif sur leurs actions et leurs perspectives, les élus et techniciens des deux collectivités (ville et métropole) ont réservé un accueil particulièrement positif au questionnement que nous leur avons soumis.

Afin d'en tirer les idées-forces, sans pour autant écarter la part d'interrogations, voire parfois de controverses, présente dans les points de vue recueillis, nous esquisserons une forme d'itinéraire figurant une mise en tension progressive des liens entre numérique, citoyenneté et transitions.

Un itinéraire en trois étapes dont la dernière, encore exploratoire, reste largement à écrire.

2] Le solidaire en action (première étape)

... ou la médiation numérique comme visée émancipatrice et apprentissage collectif

un ancrage dans le socialisme municipal et l'éducation populaire

La politique de médiation numérique solidaire mise en place sur Brest métropole s'inscrit dans la continuité d'une action publique menée de longue date sur ce territoire par des équipes municipales animées par des idées et valeurs socialistes accordant une place importante aux politiques sociales et de solidarité et aux processus d'émancipation de la population via l'éducation populaire.

Cette vision politique a irrigué toute l'action publique de la collectivité et s'est enrichie avec l'arrivée d'un certain nombre d'écologistes au pouvoir, porteurs de nouvelles aspirations tant sur le fond que sur les modes de faire. La collectivité s'est engagée dans le développement durable et de nouveaux modes de gouvernance. La société civile via de nombreux réseaux associatifs thématiques s'est mobilisée pour contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle du pays de Brest et mener des initiatives propres. On peut notamment citer l'ADESS qui rassemble les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) particulièrement active sur ce territoire.

Des habitudes de travail entre la collectivité, d'une part, et la société civile et les citoyens, d'autre part, se sont construites progressivement au profit du développement et d'une identité du territoire, marquée par une culture de la coopération et l'activation des ressources locales, donnant naissance à un écosystème territorial spécifique.

une action pionnière suivie d'un investissement au long cours

Dès les années 90, la ville de Brest a créé les PAPI, les points d'accès public à internet dans les lieux de proximité (centres sociaux, maisons pour tous, médiathèques, mairies de quartier, autres services municipaux ou relais associatifs, etc.) pour accompagner les populations dans la découverte et l'appropriation des usages de l'internet. Un réseau d'une centaine de PAPI s'est constitué offrant une infrastructure matérielle et éducative aux personnes en situation de précarité ou d'isolement.

3 Sans nous appesantir sur la diversité des positions théoriques rattachables au(x) « commun(s) », relevons au passage que les acteurs publics brestois commencent par mettre en avant la notion de « bien commun » avant d'élargir leur vocabulaire au concept plus englobant de « commun ».

En 2009, sous l'impulsion d'un élu écologiste de la ville de Brest, chargé du numérique, de la citoyenneté et de l'ESS entre 1995 et 2014, un appel à projets multimédia a été lancé pour accompagner « les envies de faire » des habitants ou collectifs d'habitants, associations. Ainsi, tous les ans, entre 35 et 50 projets ont bénéficié d'un appui financier et d'un accompagnement (prêt de matériel, etc...).

Une politique de médiation numérique solidaire s'est structurée progressivement pour favoriser l'expression citoyenne, la capacitation individuelle et collective. En parallèle, le partage des savoirs et la production de « communs » se voient globalement encouragés sur le territoire par la création d'un réseau de sites internet participatifs, dont 9 subsistent aujourd'hui. Ce réseau vise à favoriser la contribution citoyenne à la vie de la cité et à diffuser des savoirs au plus grand nombre en s'appuyant sur des logiciels libres ou des outils développés à façon (pour maîtriser la nature et l'usage des outils), moyennant l'organisation d'ateliers animés par la collectivité.

Ainsi, quatre initiatives ont plus particulièrement été impulsées ou appuyées par la ville de Brest :

- le site contributif @-Brest (avril 2002), outil d'information et de travail initié par la ville de Brest et animé par le service « internet et expression multimedia », facile d'accès, ouvert à tous en écriture, au service des réseaux d'acteurs du pays de Brest œuvrant dans le domaine de l'internet citoyen et coopératif ;
- le cd bureau libre, environnement de travail en logiciels libres (initié en 2005) . Un premier projet a été engagé par une personne de l'AFPA⁴ qui a animé un travail collaboratif d'une trentaine de personnes croisant des compétences en développement de logiciel, graphisme, maquettage, pédagogie, ingénierie de projet qui a permis la création d'une coopération nouvelle entre la ville et les acteurs associatifs. Cet outil a été largement diffusé (300 000 exemplaires connus) et mis à jour par un collectif jusqu'en 2010 ;
- wiki-brest, carnet d'écriture collaborative sur le patrimoine local et le vivre-ensemble reliant habitants, journaux de quartier, associations, artistes, bibliothécaires Une animation est proposée sous forme d'ateliers, de wiki-journées de collectes thématiques ou wiki-contours où des auteurs présentent leurs écrits ; une communauté d'une centaines de rédacteurs et d'administrateurs s'est constituée dont une dizaine de personnes très actives ;
- le réseau coopératif des bibliothécaires doc@Brest, dont la création fait suite à une série de formations professionnelles organisées en 2009 sur le thème de la coopération et proposées par « Animacoop » aux animateurs d'espaces publics numériques dans le cadre d'un appel à projets « E-formation EPN » de la délégation aux usages de l'internet. Dans ce cadre, 200 personnes se sont formées à l'animation de projet, aux pratiques collaboratives et à la construction des communs ; doc@Brest est né en 2013 (250 bibliothécaires et documentalistes du pays de Brest). Il s'agit d'un réseau informel avec une charte de fonctionnement qui repose sur le bénévolat et un petit groupe d'animatrices. C'est une réponse de professionnels apportée à la transformation d'un métier confronté aux mutations induites par l'usage du numérique.

Enfin, l'organisation d'événements réguliers tels que « Brest en commun » ou le « forum des usages coopératifs » a été le moyen pour la ville de fédérer plus largement, autour d'une culture numérique de la coopération, entre acteurs brestois mais aussi au-delà.

un écosystème qui rayonne mais ne méconnaît pas ses fragilités

Cette logique de rayonnement se confirme dans la visibilité nationale que l'écosystème brestois entend et réussit à donner à ses initiatives. En témoigne le 8ème forum des usages coopératifs qui s'est tenu en juillet 2018 et a réuni pas moins de 400 professionnels et bénévoles acteurs de « *l'accès public, de la politique de la ville, des médias et cultures numériques, des collectivités publiques, de l'économie sociale, de l'action sociale, des observatoires d'usages et de l'éducation* ». Avec au programme, les questions-clés suivantes : « *comment développer et valoriser cette coopération du partage sincère et accroître nos pouvoirs d'agir, participer aux communs ? Quelles nouvelles pratiques dans l'éducation, la culture, les entreprises, les*

4 Association nationale pour la formation des adultes.

territoires, l'e-inclusion et l'innovation sociale ? Quels liens entre accès aux droits, culture numérique et citoyenneté ?»

Au plan local, cet investissement coopératif et solidaire trouve par ailleurs une reconnaissance élargie dans son inscription dans la stratégie numérique métropolitaine (« Brest horizon digital ») datant de 2016. On y recense les deux objectifs suivants : « accompagner les initiatives autour de l'expression multimédia et l'appropriation des outils numériques par ceux qui en sont les plus éloignés » et « accompagner un réseau de l'innovation sociale ouverte et diffuser une culture de la coopération entre tous les acteurs du secteur ».

Mais cette orientation coexiste aussi avec une forme de césure entre des mondes de l'innovation sociale et de l'innovation numérique qui, en pratique, dialoguent peu. Leur rapprochement bute sans doute contre une certaine méfiance à l'égard du « tout technologique », comme l'expriment nombre d'élus en regard des enjeux de développement et de cohésion du territoire.

Cette politique de médiation numérique présente en outre, et de l'aveu même de ses acteurs, une certaine fragilité compte tenu du rôle prépondérant que continue à jouer la collectivité, après deux décennies d'action incitative. On note ainsi un besoin d'évaluation qui s'exprime de façon récurrente, comme en témoigne par exemple le projet de « référentiel d'utilité sociale de la médiation numérique » esquissé en 2014.

Si certaines des actions mises en place ont essaimé sur d'autres territoires telles que le wiki-Brest et que certains membres actifs sont aujourd'hui parties prenantes de l'écriture sur Wikipédia, l'écriture collaborative ne va pas de soi et nécessite toujours d'être accompagnée. L'écriture ouverte reste éloignée de la culture des élus et responsables de la collectivité. C'est pourquoi l'impact reste modeste sur le fonctionnement et les pratiques des autres services de la ville et sur la fabrique des politiques publiques.

3] Le participatif en tension (seconde étape)

... ou le numérique comme dépassement controversé du dialogue démocratique local

une pénétration prudente du numérique dans l'offre participative locale

Comme nombre de collectivités, la ville de Brest a développé une offre de démocratie participative locale structurée autour de différentes instances pérennes (conseil de développement, conseils consultatifs de quartiers, conseils citoyens etc..) et de projets qui font l'objet de dispositifs de concertation plus ou moins poussés à différentes échelles du territoire (plan climat, opérations d'aménagement, contrat de ville etc.).

Une charte des relations entre élus, membres des conseils consultatifs de quartier et agents des services de la ville de Brest et Brest Métropole a été élaborée pour préciser le cadre et les règles adoptées. Tous les ans, le rapport sur la situation en matière de développement durable de Brest Métropole fait l'objet d'une mise en débat public sur quelques actions emblématiques réalisées pour faire connaître les enjeux, les réponses apportées et donner à voir les perspectives.

L'ensemble de ces instances et dispositifs font l'objet d'un portail web dédié, jeparticipe.brest.fr, extension récente du site internet de la collectivité. Il s'agit par là de mobiliser un nouveau « canal de diffusion » au service d'une communication politique qui, pour être conçue « à 360 degrés », n'en repose pas moins prioritairement sur le face-à-face et les relations de proximité.

Car, au-delà de l'apport reconnu du numérique en matière de visibilité, c'est le manque de maîtrise des consultations élargies au « monde virtuel » qui suscite des réserves de la part de certains élus : risque de détournement par des groupes d'intérêt minoritaires pouvant être extérieurs au territoire, étroitesse paradoxale du public cible (« les jeunes »), atomisation de l'« intérêt général »

un débat public qui s'approfondit à partir du « terrain » et des quartiers prioritaires

Suite à de nombreuses expériences de concertation jugées « contre-productives » et face à la désaffection de la population pour la « chose publique », la collectivité souhaite continuer à approfondir le dialogue pour tenter d'en élargir la base, mobiliser davantage, accorder une plus grande place au citoyen dans la fabrique de l'action publique.

En 2016, la collectivité a ainsi défini une nouvelle démarche de concertation dite « intégrée » (c'est-à-dire conduite en régie directe) ainsi qu'une méthode opérationnelle (validation amont des marges de manœuvre et du fil rouge de la concertation par les élus, organisation d'ateliers, diversification des méthodes, bilans de concertation pour rendre compte) qui a été expérimentée en 2017 dans le cadre du développement social urbain.

Elle est basée sur le renforcement d'une approche transversale interne entre trois directions (chargées de l'aménagement urbain, de la proximité et de la communication) et le développement de nouvelles compétences. Une formation au débat public d'agents volontaires de la collectivité a été organisée pour animer et modérer des réunions dans les quartiers en renouvellement urbain (60 agents ont été formés depuis deux ans). Jugée porteuse par les intéressés, cette démarche a vocation à se décliner sur l'ensemble des démarches participatives menées par la collectivité.

le lancement controversé du budget participatif conçu comme outil de mobilisation

En 2018, sous l'impulsion de l' élu en charge des finances, la collectivité s'est lancée dans un budget participatif pour enrichir l'offre participative. Ce nouvel outil doit permettre « *l'émergence de projets d'intérêt général, favoriser la plus large participation des habitants dans leur pouvoir d'agir sur la ville et créer des dynamiques positives et pédagogiques* »⁵.

Mais il propose surtout un nouveau type de relation entre le citoyen et la collectivité. Et la forme d'incitation à l'« engagement civique » qu'il véhicule, au travers d'un cadrage politique minimal (exclusion de certains domaines comme celui de la sécurité) et d'un recours au vote populaire (avant instruction par les services et délibération en faveur d'un soutien financier)⁶, ne fait pas l'unanimité parmi les élus.

Aux dires de l' élu en charge du développement durable, de l'économie sociale et solidaire et du numérique, cette prise en compte plus "directe" de l'expression citoyenne va dans le bon sens, car elle participe de la construction d'une « *communauté civique active, impliquée et intéressée* ». Mais l' élu chargé de la participation des habitants, des services à la population regrette lui que l'on veuille ainsi « *remplacer les élus par les citoyens* ». Il déplore un lancement précipité et ne fait pas le constat d'un essoufflement des instances de participation existantes, ni ne juge nécessaire d'en élargir la base au moyen du numérique. Pour l' élu à l'origine du projet, ces divergences de vue sont aussi celles d'un passage de témoin : « *la jeune génération sent l'aspiration de la société à avoir plus la parole et l'envie de participer. On peut contrôler le processus en fixant un cadre* »⁷.

Au plan opérationnel, la collectivité a fait le choix d'intégrer le dispositif au portail existant jeparticipe.brest.fr et plaide pour une forme de retenue car « *le danger avec les plateformes civic tech, c'est l'affichage de la modernité sans s'en saisir. Il faut trouver la bonne façon d'articuler des initiatives publiques et la place des citoyens sans perdre le contact, le dialogue citoyen. Avec le budget participatif, on commence à intégrer ce type d'outils. Ça doit rester un outil au service d'une démarche globale, de la relation au citoyen. C'est difficile de trouver la bonne articulation entre élus. Il y a un effet de génération mais ça ne bouscule pas tant que ça les relations locales* ».

5 cf. les objectifs affichés dans le règlement du budget participatif adopté en juin 2018.

6 Une enveloppe de 500 000€ est affectée à ce budget participatif (ce qui représente 3 % du montant des investissements annuels de la ville).

7 Parmi les critères d'éligibilité définis, les projets doivent être « acceptables socialement et environnementalement ».

Au final, si l'expérimentation d'un premier budget participatif met symboliquement en tension l'offre participative déjà mise en place, elle n'aurait donc pas vocation à bouleverser le dialogue citoyen conduit en proximité par le pouvoir (délibératif) local, ni à interférer outre-mesure avec le contenu des politiques locales dont il s'agirait d'abord de renouveler l'attrait et la capacité à mobiliser.

4] Le contributif en transition (troisième étape ?)

... ou les « communs numériques » comme prémisses d'une gouvernance contributive favorable à la transition écologique et solidaire ?

des contributions citoyennes en quête d'autonomie

En prolongement de son action pionnière en matière de médiation, l'expérience brestoise se caractérise aujourd'hui par un fourmillement d'initiatives locales, professionnelles ou associatives, dont une part importante fait montre d'une logique « contributive », telle qu'encouragée par le numérique en tant qu'outil de partage et de mise en commun.

Forte d'une culture coopérative vue comme marqueur d'appartenance à un « territoire péninsule », la collectivité participe à ce mouvement qui dépasse son champ de délégation mais se demande aussi comment faire pour construire, expérimenter de nouvelles modalités de gouvernance territoriale basée sur la co-responsabilité.

Car il y a là pour elle un enjeu d'« autonomisation » des multiples projets, groupes constitués ou dynamiques de réseau qu'elle soutient, tant pour assurer leur développement futur que pour permettre à la collectivité de renouveler son action. Comment pourrait-elle se dégager progressivement d'un appui direct tout en continuant à fournir un cadre de confiance propice à l'innovation sociale : « *veut-on structurer quelque chose porté par les citoyens ? La ville peut-elle faciliter le processus avant que d'autres prennent le relais ?* »

Que les élus évoquent l'expérience acquise autour du partage de connaissance (wiki-brest) et des « communs numériques » (tels que popularisés par son initiateur⁸) ou qu'ils se réfèrent aux pratiques coopératives à valoriser (au titre de l'innovation sociale, comme de la transition écologique), cette même interrogation surgit.

explorer de nouvelles formes de gouvernance

« On essaie de poser les briques pour un dialogue élargi pour sortir de la démocratie par délégation, avec une logique de cercles concentriques des réseaux et des communautés actives qui entraînent leur entourage (..) ce qui suppose d'accepter des choses dérangeantes, une façon de faire communauté civique plus large que les élus et d'être vigilant à une reprivatisation par quelques-uns. Trouver le bon équilibre pour élargir le cercle des décideurs, faciliter des communautés autonomes porteuses d'initiatives (...) il y a des initiatives citoyennes qui démontrent que l'on va vers une société coopérative (autour des jardins partagés, de l'habitat participatif, de l'agenda 21 des familles ou encore de l'énergie citoyenne, des tables citoyennes dans les quartiers...), il y a un enjeu de temps long » déclare l'élu chargé du développement durable, de l'économie sociale et solidaire et du numérique.

C'est pourquoi le territoire trouve un intérêt aux questionnements issus de la recherche (voir sa participation aux programmes Popsu⁹ ou à la chaire de recherche « territoires et mutations de l'action publique » portée par l'université de sciences politiques de Rennes) et s'est impliqué plus récemment dans un projet comme

8 Michel Briand, élu en charge de l'internet et du multimedia entre 1995 et 2014.

9 Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines initié par le PUCA.

Fabcity¹⁰ qui explore la capacité du numérique à relocaliser les modes de production à l'échelle des villes, et au profit d'un engagement citoyen pour la transition.

C'est pourquoi aussi, dans le sillage des « communs numériques », une petite communauté d'acteurs locaux reprend à son compte la notion de « gouvernance contributive » forgée par l'ancien élu brestois chargé d'internet et du multimédia, en défense d'une conception plus horizontale du pouvoir (« *faire en sorte que l'élu soit un animateur et non plus un prescripteur* ») et d'un rôle plus grand à donner à l'innovation sociale et à l'implication citoyenne.

Force est de constater néanmoins qu'un tel « idéal mobilisateur » peine à se traduire dans les faits. Et, aux dires de certains élus, il serait difficile de l'envisager en l'absence d'un projet de territoire véritablement fédérateur.

En conclusion

Le numérique n'apparaît pas aujourd'hui comme un accélérateur des transitions, ni du côté de l'« offre » politique locale, ni du côté de la « demande » sociale telle que perçue par les élus locaux (logique d'interpellation citoyenne). C'est avant tout un outil parmi d'autres pour mobiliser, mettre en lien les acteurs, favoriser la participation citoyenne à des projets et aux politiques publiques.

La formation et les coopérations territoriales, le partage de valeurs seraient plus au cœur du processus de transformation de l'action publique « au concret », l'outil numérique n'instrumentant souvent qu'a posteriori des réseaux d'acteurs déjà constitués (réseaux d'opérateurs publics, fédérations associatives, filières économiques, groupes professionnels, etc.).

Les acteurs du territoire brestois ont su développer une culture pour « agir ensemble », fédérer les ressources du territoire pour construire des solutions locales mais aussi faire des liens, échanger, construire des partenariats ou alliances avec d'autres territoires, entre collectivités, avec le monde de la recherche et plus largement avec la société civile. Cette approche coopérative permet de mener des actions qui relèvent de la transition écologique et solidaire, aux différentes échelles du territoire (à l'échelle de la proximité, de la ville, de la métropole mais aussi du pays et en réseau avec d'autres villes) mais pose aussi la question de sa gouvernance plus ou moins « ouverte ».

Dans ces conditions, et du point de vue d'une collectivité pionnière dans la médiation numérique, la dynamique d'innovation sociale (construction d'une communauté civique renouvelée, de par de nouveaux objets communs, de nouvelles formes de gouvernance, voire de nouveaux modes de vie, etc.) euphémise largement la dynamique d'innovation technique qui s'exprime elle, plus spécifiquement, au plan organisationnel (optimisation managériale, intermédiation automatique pourvoyeuse d'instantanéité, de transparence, de communication unifiée, etc.). Cette innovation technique fait aussi l'objet d'une certaine réserve de la part d'élus locaux aussi soucieux de renouveler le dialogue citoyen que d'en circonscrire les effets et que d'en conserver le caractère de proximité.

10 Ce projet initié par Barcelone et Boston réunit 28 villes, dont Paris, Toulouse et Brest pour la France.

Annexe 1] Grille d'entretien générique

Quelle organisation des délégations et services (DD / Numérique / citoyenneté) ?

- relations existant au plan organisationnel (versus en mode projet) ?
-

Quelle prise en compte du DD, de la transition dans l'action publique ? Sur le territoire ?

- choix effectués par la collectivité (engagements, investissements) ?
- les documents-cadre ? la construction du rapport DD ? la question des biens communs ?
- la gouvernance, l'animation interne et externe, l'évolution des modes de faire ?
- quelle part de l'action en faveur du DD s'appuie sur des outils numériques ? outils et usages « génériques » (pour l'action publique) ou spécifiques aux enjeux DD ?
- degré de mobilisation de la société civile sur le DD, les transitions ? (principaux objets de mobilisation ? vecteurs de mobilisation ? sources d'adhésion de conflit ?)
- les usages numériques rebattent-ils les cartes de certaines de ces mobilisations ?

Quelle place du numérique dans l'action publique de Brest métropole ? Sur le territoire ?

- stratégie numérique de la collectivité (au service de quoi ? avec qui en interne : élus ? Avec qui en externe : autres institutions, entreprises dont start-up, associations, experts, citoyens, ... ?)
- histoire des communs numériques ? (choix des logiciels libres ?)
- services proposés par la collectivité aux usagers, citoyens ?
- ce que le numérique transforme dans l'action publique ? sur le territoire (apprentissage d'une gouvernance contributive) ? contribution à la transition écologique et solidaire ?)
- comment la société civile s'empare du numérique ? en quoi cela change la donne pour l'élaboration et la conduite des politiques locales ?

Quelle évolution de la démocratie participative sur Brest métropole ?

- choix politiques et évolution de la posture des élus (jusqu'où la participation ? sur quoi, à quelle échelle, comment ?)
- l'offre participative, instances (conseils de quartier, conseils citoyens, commissions etc..), dispositifs mis en place (projets de budget participatif), les méthodes et règles adoptées (charte)
- l'accompagnement des initiatives citoyennes ? (appels à projets ? ingénierie ?)
- quelle part de l'offre participative s'appuie sur des outils numériques ? positionnement vis-à-vis de l'offre civic tech ?
- les changements observés dans le rapport au citoyen, la mobilisation de la société civile, le dialogue citoyen, le profil des citoyens engagés, etc ?
- difficultés rencontrées (tensions, conflits ?)

Quels liens entre numérique et citoyenneté ?

- quel bénéfice (ou menaces) des outils numériques ciblant le citoyen ?
 - consultation massive et/ou temps réel des citoyens
 - remontée d'avis des usagers ou d'information (crowdsourcing)

- financement participatif (crowdfunding)
- transparence de la gestion publique (dont opendata)
- mise en réseau et développement de la coopération horizontale
- nouveau pouvoir d'interpellation et/ou contre-expertise au bénéfice du citoyen ? remise en cause des corps intermédiaires ?
- renouvellement de l'exercice démocratique ? (plus de démocratie directe, plus grande diversité des profils des citoyens)

Quels liens entre DD et citoyenneté ?

- le besoin d'information et sensibilisation des citoyens au DD (EEDD)
- la nécessité d'une contribution citoyenne au DD (engagement individuel et collectif)
- des projets controversés à mettre en débat pour construire des compromis équilibrés

Quels liens entre le numérique et le DD, la transition ?

- les réponses d'optimisation « smart » (smart city, smart grid, etc.)
- quels liens entre les communs numériques et les biens communs ?
- le numérique peut-il accélérer la mise en œuvre de la transition écologique et solidaire ? faut-il s'appuyer sur les civic tech pour ce faire ?

Quels liens entre DD, numérique et citoyenneté ?

- nature des liens ? pertinence de ces liens ?
- quelles synergies peut-on espérer ? sous quelles conditions ?
- quels rapprochements sont difficiles voire illusoire ?

Annexe 2] Liste des entretiens conduits sur Brest Métropole

Elus (mandat 2014-2020)

Nathalie Chaline

adjointe au maire de la Ville de Brest chargée du quartier St Marc et de l'innovation sociale
conseillère de Brest métropole, chargée de l'innovation sociale.

Thierry Fayret

adjoint au maire de la Ville de Brest, chargé des finances
vice-président de Brest métropole, chargé des finances.

Ronan Pichon

conseiller municipal de la Ville de Brest
vice-président de Brest métropole, chargé du numérique, de l'économie sociale et solidaire et du développement durable

Jean-Luc Polard

vice-président de Brest métropole, chargé des services à la population
adjoint au maire de la Ville de Brest, chargé de la participation des habitants, du domaine communal, du commerce, des halles et marchés

Elu (mandats 1995-2014)

Michel Briand

ancien adjoint au maire de la Ville de Brest, chargé d'internet et du multimédia
ancien vice-président de Brest métropole, en charge de l'économie sociale et solidaire et de l'aménagement numérique du territoire.

Techniciens

Loïc Frenay

responsable de la mission développement social urbain, Brest métropole

Armelle Labadie-Ouedraogo

chargé de mission quartier, mission développement social urbain, Brest métropole

Élisabeth Le Faucheur

responsable du service internet et expression multimédia, ville de Brest

Florence Morvan

coordinatrice, service internet et expression multimédia, ville de Brest

Paul Monnoyer

chargé de mission projet éducatif local, responsable de la Mairie de quartier de Brest centre, Brest métropole et ville de Brest

Aude Talon

directrice des dynamiques urbaines, Brest métropole et ville de Brest

Christine Walid

chargée de mission « développement durable » en direction générale, Brest métropole et ville de Brest